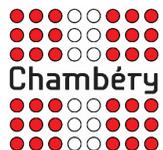


LES GARANTIES D'UN SERVICE PUBLIC DE QUALITE

- Équipes compétentes et formées disposant d'un réel savoir-faire pour s'adapter aux nouveaux besoins des usagers
- Respect de la personne
- Continuité de service assurée
- Des années d'expérience au service des usagers

**Centre communal
d'action sociale**
www.chambery.fr

145, rue Paul Bert
BP 30368
73003 CHAMBERY cedex
04.79.60.50.20



Ne pas jeter sur la voie publique - copyright CCAS - Photos CCAS de Chambéry - Septembre 2021

POLE ALZHEIMER COROLLE



Soutien aux
personnes
et aux aidants

L'ACCOMPAGNEMENT DU PUBLIC DESORIENTE

A travers son Pôle Alzheimer Corolle, situé sur les Hauts de Chambéry, le CCAS propose aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ainsi qu'à leurs aidants, deux dispositifs d'accompagnement en établissement et un à domicile.

HEBERGEMENT TEMPORAIRE

D'une capacité de dix lits, il propose des séjours temporaires. L'objectif est de permettre le plus longtemps possible le choix du maintien à domicile en proposant des périodes de répit aux aidants.

La durée maximale de séjour est d'un mois renouvelable trois fois sur une période d'une année civile. La durée minimale de séjour est de sept jours.

Une équipe pluridisciplinaire accompagne dans un temps défini, de manière globale, le résident.

Contact : 04 79 70 70 14

L'ACCUEIL DE JOUR

Propose un lieu de vie convivial, ouvert du lundi au vendredi hors jours fériés, aux personnes âgées présentant des troubles de désorientation (maladies d'Alzheimer et apparentées). Elles participent à de nombreuses activités visant à stimuler, mobiliser les capacités et maintenir le lien social. Ce service a également pour vocation d'aider, de soulager et d'accompagner les aidants. **Pour la personne :** le service s'inscrit dans le projet individuel pour son maintien à domicile.

Pour la famille : il informe, conseille, écoute et offre des moments de répit.

Contact : 04 79 33 34 55

L'ESAD (Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile)

L'accompagnement est proposé à domicile sur une durée de trois mois maximum à raison d'une séance hebdomadaire d'une heure. Sur prescription médicale ce dispositif s'adresse aux personnes qui sont à un stade léger à modéré de la pathologie en proposant des activités du quotidien.

Des rééducateurs définissent les objectifs de l'accompagnement, réalisent les soins ou les délèguent aux Assistantes de Soins en Gériatrie (A.S.G.).

L'ESAD intervient sur les cantons de Chambéry, Cognin, La Ravoire, Saint Alban-Leyse et les Echelles.

Contact : 04 79 33 89 27

